

Commission Vie Étudiante

Jeudi 18 juin 2015

Villeurbanne Gratte-ciel

Présents : Christophe VITON, Laurence CURTIL, Eric PEYROL, Viken HITAYAN, Emma CAULLIREAU, Michel MASSENZIO, Alexandre VIAL, Tom MASSON, Yannick COURBON, Thomas GIRAUD, Mathias WEINGAERTNER, Lisa DONNET,

Excusés : Didier RONZE, Cathy ROSTAING, Béatrice DELEAU, Aron GABOR, Yorick ODIN, Orann WEBER (procuration à Emma CAULIREAU), Rémi CARLIER, Agathe CLUNY, Amélie ALBON (procuration à Yannick COURBON), Diego DE LAZZARI, Samuel MIGNOT (procuration à Tom MASSON), Victoria SIMONETTA (procuration à Lisa DONNET,

Absents : Emilie VEZZUTI, Arthur PLANCHON, Maxime LEGAT, Valentin CALMELS, Fleuriane LEHMANN, Joris COMBES, Raphaël DE BERNARDIS, Romane MACHABERT, Damien CROZET.

Invités : Monique OUADOU (Chef se service Scolarité), Kevin LASSERRE

Demandes de subvention.

Deux dossiers ont été transmis à la CVE :

Un premier dossier est présenté par la Student Club pour l'organisation d'un week-end de formation à la vie associative. Ce week-end se déroulera les 17, 18 et 19 octobre 2015. Les objectifs sont multiples :

- lancer vraiment l'esprit associatif au sein des associations étudiantes de l'IUT
- faire profiter de l'expérience des anciens
- préparer les futures élections partielles pour le conseil IUT
- réunir 80 à 100 personnes dont des 1ères années qui seraient susceptibles de reprendre les BDE en 2016

La demande de financement est pour un montant de 6000 €, un financement par le FSDIE de Lyon 1 n'a pas pu être obtenu faute de moyens.

Une demande à la FAGE est en cours. Habituellement cette fédération finance à hauteur de 150 à 500 € ce type de projet.

Après une présentation par Kevin LASSERRE la demande est mise au vote.

AVIS FAVORABLE voté à l'unanimité.

Le second dossier est présenté par Viken HITAYAN, Président du BDE GEA, pour l'organisation d'un barbecue sur le site de la DOUA en amont d'une après-midi sportive à destination des premières années du département GEA.

Il sera organisé à cette occasion :

- un tournoi de foot, basket, volley

L'objectif est par le biais du sport d'améliorer la cohésion entre les promos. La demande de financement est pour un montant de 700 € (après correction : équilibre du budget et prêt des ballons par le service des sports).

Après une présentation par Viken HITAYAN (porteur du projet) et rappel sur la nécessité de réserver les terrains et de contacter le technicien H&S de l'IUT la demande est mise au vote. Il est signalé que les bouteilles de gaz seront achetées et stockées avec le barbecue par le service travaux de l'IUT site Villeurbanne DOUA.

La demande est mise au vote.

AVIS FAVORABLE 12 pour – 1 abstention.

Les demandes seront présentées au conseil d'IUT du 29 juin 2015.

Chaîne d'inscription IUT

Il est rappelé que les BDE peuvent être présents lors des chaînes d'inscription. Il faut pour cela se déclarer auprès du BVE, un imprimé est à remplir pour cela. La date limite de retour est repoussée par le BVE au 26 juin 2015.

Les dates de cette chaîne d'inscription sont les 8, 9, 10, 13, 15 16 et 17 juillet de 8h à 17h à l'IUT site de Villeurbanne DOUA.

Les associations s'engagent à :

- ✓ *ce que les étudiants présents sur le stand soient impérativement inscrits à Lyon 1 et porte un badge indiquant le nom de leur association.*
- ✓ *respecter l'emplacement donné par le responsable de la chaîne d'inscription.*
- ✓ *ne pas interférer dans le déroulement des chaînes d'inscriptions administratives qui sont exclusivement réservées à l'administration.*
- ✓ *présenter son association sans dénigrer les autres.*
- ✓ *n'effectuer aucun transfert d'argent. Aucune adhésion directe et aucune vente ne seront acceptées.*

Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Contexte :

Décret n° 2014-825 du 21 juillet 2014 relatif aux contrats d'objectifs et de moyens des instituts universitaires de technologie

« Art. D. 643-60-1. - Un contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel, modifiable chaque année par avenant en cohérence avec le dialogue de gestion et les grandes orientations

budgétaires de l'établissement, est passé entre chaque établissement public d'enseignement supérieur et chacun de ses instituts universitaires de technologie ; il concourt notamment à la réalisation des programmes pédagogiques nationaux du diplôme universitaire de technologie.

Ce contrat porte notamment sur les éléments mentionnés à l'article R. 719-64. Il est joint, revêtu d'un avis du conseil de l'institut universitaire de technologie, à la demande d'accréditation prévue à l'article L. 613-1. »

Une version plus courte que celle transmise aux membres de la CVE est présentée par M. Christophe VITON, directeur de l'IUT LYON 1. Il est précisé que le calendrier de rédaction de ce document est très contraint, car il doit être joint à la 1^{ère} version du dossier d'accréditation des formations de l'université Claude Bernard après être passé au conseil d'IUT (29 juin) et au Conseil d'administration de Lyon 1 (7 juillet).

M. Christophe VITON présente les points en lien à la formation aux membres de la CVE.

Les étudiants de la CVE apprécient que ce document soit présenté et discuté au sein de cette commission.

Week-end d'intégration, journée d'accueil.

Il est rappelé que tous les BDE doivent transmettre à Eric PEYROL et aux directeurs de site les dates et lieu des diverses manifestations organisées dans le cadre de l'accueil des nouveaux étudiants à l'IUT.

Sur SPIRAL, dans le module dédié à la commission vie étudiante, les associations trouveront les attestations nécessaires à faire signer aux participants mais aussi aux organisateurs de ce type de manifestation. Ces attestations permettent en cas de problème de prouver que l'information a été donnée sur l'interdiction de tout ce qui pourrait être considéré comme un acte de bizutage, et sur les restrictions en terme de vente et consommation d'alcool et interdiction sur les substances illicites.

Les formats pdf, où apparaît le logo de l'IUT doivent être utilisés en l'état. Les documents « word » sont des modèles que l'association peut adapter.

Bonus vie étudiante

Le bonus vie étudiante au semestre 2 ou semestre 4 concerne les étudiant(e)s élu(e)s dans les conseils de l'IUT ou les conseils centraux de l'Université. Ce bonus ne peut excéder 0,3 point qui vienne se rajouter à la moyenne générale et est déterminé en fonction de l'assiduité aux différentes réunions de ces conseils. Les bonus seront transmis dès le 19 juin par M. Eric PEYROL aux chefs de département pour être pris en compte.

Questions diverses

10 km de Lyon : Les actuels 1^e Années (futurs 2^e Années) ont reçu un mail à ce sujet (ci-dessous) le 20 mai dernier et les futurs étudiants auront l'info sur la chaîne d'inscription.

L'an dernier nous avons souhaité inscrire une équipe IUT Lyon 1 aux 10 km de Lyon mais faute de place nous avons dû renoncer...

La déception était grande pour les plus de 70 personnels et étudiants qui souhaitaient

participer... que nos sportifs -et leurs supporters- se rassurent !!!

Nous avons anticipé cette année et déjà réservé 70 places pour une équipe IUT Lyon 1 au Challenge entreprise de l'édition 2015 des 10 km de Lyon !

*Une date à retenir : **dimanche 4 octobre 2015.***

C'est une course à pied dans la ville de Lyon ouverte à tous et l'IUT Lyon 1 présentera une équipe formée par les étudiants et les personnels.

Ce sera l'occasion de tous se retrouver dans des conditions exceptionnelles.

Nous vous invitons à participer et à défendre les couleurs de votre IUT lors de ce challenge.

Le prix d'inscription est subventionné par l'IUT pour tous les étudiants et reviendra à 5€ par personne.

L'inscription comprend un dossard personnalisé au nom de l'IUT, un sac coureur, t-shirt technique officiel, médaille Finisher, un accès à un espace personnel sur la plateforme A.S.O. Challenges et conseils de préparation, une participation au Challenge Entreprises, une photo de l'équipe envoyée par mail !

Pour participer vous devez remettre, dans une enveloppe, à la personne référente de votre site indiquée sur le bulletin d'inscription :

-le bulletin en PJ complété,

*-un certificat médical de moins d'un an stipulant que vous êtes **apte à pratiquer la course à pied en compétition,***

-un chèque d'inscription de 5€ à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Lyon 1.

- Des entrainements seront programmés dès le début du mois de septembre et des plans d'entrainements sont accessibles.*

Carte d'étudiant : Le 28 juillet le paiement MONEO n'existera plus, il va donc être opéré pour la rentrée prochaine un changement de toutes les cartes d'étudiants et les cartes cumul pour les personnels. Se pose plusieurs problèmes :

- le paiement par MONEO aux associations
- le paiement par MONEO aux distributeurs automatiques de boisson

Cet arrêt de MONEO a été décidé par les banques, à ce jour aucun autre mode de paiement n'est proposé.

Une question est posée pour l'avenir sur la possibilité d'intégrer dans les données de la carte l'adhésion de l'étudiant à une association. Techniquement cela est possible, mais la liberté sur les données informatiques est soulevée.

PROCHAINE CVE : LE JEUDI 3 septembre 2015 DE 13H30 À 15H30

SITE A PRECISER

(Visioconférence avec Bourg-en-Bresse)

Bonnes vacances à tous